

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 4

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'à présent, les protons restants étaient « rejetés » en bout de course. C'est-à-dire qu'ils percutaient une cible, dont le rôle était de les freiner. Dans le projet SINQ, on a donc choisi de récupérer ces protons, plutôt que de les perdre, et de les utiliser afin de produire des neutrons par spallation.

Pour réaliser cet ambitieux projet, il a fallu huit ans de labeur acharné, environ 55 millions de francs pour le bâtiment et la source de neutrons, 30 millions pour l'instrumentation scientifique, sans oublier un investissement des chercheurs et techniciens du PSI équivalant à 700 années-homme. Le résultat est à la mesure de l'effort consenti: une immense halle de 100 mètres de long et de 25 mètres de haut, dans laquelle s'organise la production des neutrons et leur distribution vers les quinze postes de recherche prévus. En provenance de l'accélérateur situé dans un autre bâtiment, les protons sont d'abord dirigés par un tube jusqu'à une profondeur de douze mètres sous le sol de la halle, puis ils remontent verticalement pour buter contre la cible: un long cylindre d'alliage de zirconium au plomb. La tour hexagonale dans laquelle les neutrons sont produits est de la taille d'un immeuble de trois étages. Les neutrons éjectés de la cible y sont freinés par de l'eau lourde, filtrés, puis distribués par de longs tubes jusqu'aux postes de recherche où se trouvent les instruments de détection. Pour perdre le moins de neutrons possible le long du parcours, les physiciens ont développé des tubes originaux recouverts de miroirs ultraréfléchissants, constitués de 250 couches alternées de nickel et de titane.

Avec cette nouvelle « cathédrale » dédiée à l'analyse des matériaux, le PSI offre à la recherche et à l'industrie – suisses et internationales – le flux de neutrons, produits par spallation, le plus élevé du monde.

Pierre-André Magnin (cedos/PSI)

Prix international M.U.T. de l'environnement

Le Prix international M.U.T. de l'environnement pour les innovations technologiques axées sur la protection de l'environnement et l'exploitation modérée des ressources naturelles sera attribué pour la deuxième fois, dans le cadre de M.U.T. 97, Salon européen de la technologie de l'environnement. La Fondation « Pro Aqua – Pro Vita » a institué ce prix d'un montant de 50 000 francs suisses pour récompenser une innovation technologique qui contribue tout particulièrement à la protection de l'environnement et à l'exploitation modérée des ressources naturelles.

Les candidats peuvent être aussi bien des personnes privées que des organisations, des institutions, des entreprises ou des collectivités publiques de tous pays. Seront retenus pour l'attribution du prix des projets représentant une innovation dont l'application contribue à une amélioration sensible de la qualité de l'environnement et une exploitation modérée des ressources naturelles. Le stade d'application de cette nouvelle technique devra être suffisamment avancé pour qu'une évaluation fiable soit possible. L'effet dépolluant et respectueux des ressources doit pouvoir être attesté si possible par des données provenant de l'expérimentation pratique. Critères exigés pour la présentation au concours des innovations: clarté de l'énoncé et faisabilité du contenu.

Les formulaires d'inscription peuvent être consultés à l'adresse Internet <http://www.messebasel.ch/mut> ou obtenus auprès de la Fondation « Pro Aqua-Pro Vita », c/o Foire de Bâle, case postale, 4021 Bâle, tél. 061/686 20 20, fax 061/686 21 89.

Date limite d'inscription: le 12 mai 1997 (cachet de la poste)

Mémorial de Gorée, Dakar (Sénégal)

Ouverture

Le Gouvernement du Sénégal a décidé la création du Mémorial de Gorée, d'un ensemble muséographique et d'un centre de documentation et de recherche, sur l'anse des Madeleines, à Dakar. Cette initiative a reçu le soutien de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'UNESCO. Pour concevoir ce complexe culturel d'une haute portée symbolique, dédié à l'Afrique et aux communautés africaines, le Gouvernement du Sénégal lance un concours international d'architecture de projets à un degré, anonyme et ouvert à l'ensemble des architectes du monde.

Lieu de pèlerinage pour plus de 150 millions d'Africains, ce complexe exprimera la conquête des libertés,

issue d'une expérience douloureuse, et symbolisera une volonté permanente de construire des civilisations, dont naîtront la liberté et la tolérance. Son édification, sur la pointe la plus avancée du continent africain à proximité de Dakar, est étroitement liée à la restauration prochaine de l'île de Gorée, lieu emblématique de la découverte du Nouveau Monde et de la traite des esclaves, chargé d'une forte valeur affective pour l'Afrique et ses communautés, dont il devra être le trait d'union.

Le programme d'une surface d'environ 12 000 m² porte sur la conception du Mémorial, de deux musées dédiés l'un à la navigation, l'autre à la traite des esclaves, d'un centre d'études et de recherche doté des équipements les plus performants et d'une struc-

Fin de la partie rédactionnelle

ture administrative. Les espaces verts devront faire l'objet d'un traitement spécifique, notamment celui d'un circuit de visite « la procession des civilisations », partie intégrante du Mémorial. La configuration des accès et des relations, tant avec la ville de Dakar qu'avec l'île de Gorée, devra être prise en compte dans le projet.

Prix

Trois prix seront décernés, de 50 000 US\$, 30 000 US\$ et de 20 000 US\$.

Dates limites

Réception des candidatures – envoi des documents : 20 février 1997
 Réception des questions : 20 avril 1997
 Réponse collective aux candidats : 30 avril 1997
 Réception des projets à Dakar : 4 juillet 1997

Information

Secrétariat général de l'UIA, rue Raynouard 51, F-75016 Paris (France), tél. 33 (0) 145 24 36 88, fax 33 (0) 145 24 02 78

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Etat de Fribourg	Agrandissement de l'Université, Pérrolles, Fribourg, concours à deux degrés	Architectes établis en Suisse et habilités à exercer leur profession au lieu de leur établissement au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1996	24 févr. 97	22/96 p. 408
Société suisse des fabricants de ciment, chaux et plâtre, Zurich	Prix d'Architecture Béton 97	Ouvrages où le béton ou les agglomérés de ciment jouent un rôle prépondérant dans l'expression architecturale, terminés après le 1 ^{er} janvier 1990	28 fév. 97	24/96 p. 444
Municipalité de Delémont	Concept des circulations de la Vieille Ville et réaménagement de la rue du 23-Juin, CI	Responsables du projet: architectes, urbanistes et ingénieurs inscrits au registre professionnel du canton du Jura au 1 ^{er} janvier 1996	10 mars 97 (10 janv. 97)	26/96 p. 504
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Genève	Extension du siège administratif de l'OMPI, Genève, préqualification	Bureaux d'architecture établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1994, possédant une expérience de réalisations similaires	10 mars 97 (31 janv. 97)	3/97 p. 36
Ville de Genève, division de l'aménagement et des constructions	Nouveau Musée ethnographique, place Sturm, Genève, CP	Architectes suisses inscrits au REG A ou B	avril 97 (5-29 nov. 96)	24/96 p. 449
Commune bourgeoise de Saas-Fee	Restaurant et hébergement pour touristes Längfluh, Saas-Fee, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1996 en Valais ou originaires de ce canton	11 avril 97	
Academy of Architecture Arts & Sciences, Box 10662, Beverley Hills, California 90213, USA	«Big Foot», nouveau stade de football (américain), CP	Concours ouvert à chacun	1 ^{er} mai 97 (1 ^{er} mai 97)	

Nouveaux dans cette liste

Gouvernement du Sénégal	Mémorial de Gorée, Dakar, CP	Tous les architectes du monde	4 juil. 97 (20 févr. 97)	4/97 p. 53
Commune de Rome (I)	Parc de Centocelle, Rome (Italie)	Architectes du monde entier titulaires de leurs droits d'exercice dans leur pays	27 juin 97 (9 mars 97)	suit

Exposition

Office fédéral de la culture	Concours national d'art libre	Centre d'art contemporain, rue des Vieux-Grenadiers 10, Genève. Jusqu'au 9 février: 11-18 h (mardi-dimanche)
------------------------------	-------------------------------	---

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.